



# Ateliers d'art floral 2018-2019

**ST MARTIN LE VINOUX - Assoc. Familiale  
Maison des Moais – Salle Coluche**

**3 heures      jeudi 14h – 17h et 18h**

## Fiche inscription

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

14h/17h	18h/21h		14h/17h	18h/21h	
		04/10/2018 « Cascade »			07/03/19 « Verticalité »
		15/11/18 « Automne dynamique »			04/04/19 « Au fil de l'eau »
		13/12/18 « Élégance festive »			09/05/19 « Trajectoires »
		17/01/19 « Nébuleuse »			06/06/19 « Accessoires de mode »
		07/02/19 « Romance »			

Nombre de chèques :

Date :

Signature :

TARIFS	MODALITES
<b>Adhésion Floriscola : 8 €</b>	A régler lors de la 1 <sup>ère</sup> inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par mail.
<b>Adhésion individuelle à l'Association Familiale :</b>	A régler lors du 1 <sup>er</sup> atelier à l'ordre de l'Association Familiale.
<b>Support de l'année : 4 €</b>	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 <sup>er</sup> atelier.
<b>Ateliers (P.U) : 37 €</b>	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque  Chèque à établir à l'ordre de l'Association Familiale à remettre ou à expédier à <b>M.H. RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS</b>

**En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs**